

# innovations

REVUE D'ÉCONOMIE ET DE MANAGEMENT DE L'INNOVATION  
JOURNAL OF INNOVATION ECONOMICS & MANAGEMENT

## **Appel à contributions - Numéro thématique**

### **Innovation, entrepreneuriat et investissement à impact**

Editeur(s) invité(s) :

Emmanuelle Dubocage, Professeure des Universités, UPEC, IRG

Evelyne Rousselet, Maître de conférences, UGE, IRG

Jean-François Sattin, Maître de conférences-HDR, Univ Paris 1 Panthéon Sorbonne, PRISM

### **Appel à articles :**

Le terme « Investissement à Impact » (II) est apparu pour la première fois en 2007 lors d'une réunion de la fondation Rockefeller (Bugg-Levine et Emerson, 2011). L'II est défini comme un investissement avec l'intention de générer un impact social et environnemental positif parallèlement à un rendement financier (Hockerts et al. 2022 ; Hehenberger *et al.*, 2019 ; Höchstädter et Scheck, 2015 ; Louche *et al.* 2012). Bénéficiant du soutien d'acteurs institutionnels puissants au niveau international (G8, OCDE et Nations Unies), l'II ne cesse de croître. Fin 2020, la taille du marché de l'II était estimée à 715 milliards USD par le *Global Impact Investing Network* (GIIN)<sup>1</sup>, un réseau d'acteurs considéré comme majeur au sein de l'écosystème de l'II (Höchstädter et Scheck, 2015 ; Tekula et Andersen, 2019). Alors que les recherches autour de la finance durable foisonnent (Ben Slimane et al., 2019), il est nécessaire d'analyser en profondeur l'II, souvent confondu avec l'ISR (Investissement Socialement Responsable) et/ou la simple application des critères Environnementaux Sociaux et de

---

<sup>1</sup> Source : *Enquête annuelle 2020 sur les investisseurs d'impact*, Le Global Impact Investing Network (GIIN). New York.

Gouvernance (ESG) aux investissements. La spécificité de l'II est double : l'intention d'avoir un impact environnemental et/ou social des investisseurs au moment de la décision d'investissement et la nécessité d'une mesure de l'impact non financier (Hockerts et al. 2022).

Ces deux dimensions - intentionnalité et mesurabilité - sont vecteurs d'innovations à plusieurs niveaux. L'II, en ciblant les entreprises susceptibles de produire un impact, encourage l'innovation des entreprises ou dans les projets d'entreprises afin de relever les défis sociaux et environnementaux (Debref et al., 2022 ; Pyka et al, 2022)<sup>2</sup>. En outre, l'II oblige le monde financier à innover à de nombreux niveaux.

Tout d'abord, il est nécessaire d'innover pour mesurer l'impact. Comment mesurer l'impact dans l'II, sachant que les critères ESG<sup>3</sup> classiquement utilisés dans la finance durable ne sont pas suffisants. Dans ce cadre, le numéro spécial pourra accueillir des recherches visant à étudier la pertinence des mesures existantes de l'II et leur impact sur la stratégie d'innovation des acteurs, tant du côté des financeurs que de celui des entreprises financées.

L'impact des métriques mobilisées sur la stratégie d'innovation des firmes financées pourra tout d'abord être interrogé. Les innovations portant sur la décarbonation ne sont-elles pas *de facto* favorisées par l'ensemble de l'écosystème dans la mesure où celles-ci sont plus facilement mesurables, et donc susceptibles de trouver plus facilement des capitaux ?

Des innovations en termes d'accompagnement et d'ingénierie financière semblent ensuite désormais requises pour que l'II puisse se développer. A titre d'exemple, de nouvelles méthodes d'intéressement à la réalisation d'impact ont été récemment mises en place au niveau des fonds d'investissement (Hockerts et al. 2022). Il est essentiel d'en apprécier la portée. Le renouvellement des mesures traditionnelles de performance afin d'y inclure plus explicitement les dimensions environnementale et sociétale pose lui aussi question. A ce titre, le numéro

---

<sup>2</sup>For an Institutional Approach to the Bioeconomy: Innovation, Green Growth and the Rise of New Development Models [1] [Romain Debref](#), [Andreas Pyka](#), [Perguiseppe Morone](#) / Dans [Journal of Innovation Economics & Management](#) 2022/2 (N° 38), pages 1 à 9 The Bioeconomy Transition Process: Sailing through Storms and Doldrums in Unknown Waters [Andreas Pyka](#), [Ezgi Ari](#), [Ariana Alva-Ferrari](#), [Sophie Urmetzer](#) Dans [Journal of Innovation Economics & Management](#), pages 35 à 61.

<sup>3</sup> Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques (entreprises, collectivités, etc.). Ces critères peuvent par exemple être : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E, la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G.

spécial pourra réunir des recherches se situant dans la lignée des travaux en termes de *Social Return on Investment*, une méthode d'évaluation conçue par le *Roberts Enterprise Development Fund*. Un investisseur à impact renonce-t-il à des points de retour sur investissement ? Comment et à quelle hauteur ceux-ci sont-ils compensés par le rendement non financier ? Enfin, d'un point de vue managérial, il est important de cerner comment les fonds d'II innovent au niveau de l'accompagnement des entreprises du portefeuille (contrôle / tutorat) en intégrant ces nouvelles dimensions liées à l'environnement et aux questions sociétales (Château-Terrisse et Dubocage, 2022).

Le numéro spécial pourra aussi accueillir des recherches en entrepreneuriat durable. Alors même que la thématique de l'impact se popularise au sein de la société, l'II entre en résonance avec les nouvelles aspirations des entrepreneurs autant préoccupés par leur accomplissement personnel et les conséquences de leur activité professionnelle sur les plans social, familial et environnemental que par le gain économique (Gomez-Breysse, 2016). Les pistes de recherche à ce niveau renvoient notamment à la place qu'occupe l'II au sein de l'écosystème entrepreneurial et les conséquences que cela peut avoir pour les différents acteurs de l'écosystème. Le rôle de la dynamique de structuration propre à l'II en lien avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial pourra aussi être étudié, ainsi que la valeur ajoutée de l'II pour les investisseurs et pour les entrepreneurs dont l'activité a un impact environnemental et/ou sociétal, l'II pouvant constituer à la fois une source de nouvelles opportunités et de nouvelles contraintes pour les acteurs qui s'y engagent (Islam, 2022).

Le numéro spécial vise à rassembler des recherches sur l'II au sens strict et sera sensible aux approches critiques, interrogeant la pertinence des pratiques et leur dimension éthique.

Il s'agit d'un appel ouvert pour des articles de recherche originaux et de haute qualité. Nous encourageons les participants du track #11 de l'AEI 2023 ([https://www.em-strasbourg.com/sites/default/files/2022-09/AEI\\_2023\\_Track%20N%C2%B011.pdf](https://www.em-strasbourg.com/sites/default/files/2022-09/AEI_2023_Track%20N%C2%B011.pdf)) et de la 6ème conférence CSR au Maroc (<https://cleconference.wixsite.com/6e-ci-rse>) à soumettre leurs articles.

## REFERENCES INDICATIVES

- Ben Slimane F. Mbarek S., Pallas V., (2022), “Innovating for responsible and sustainable finance”, *Innovations*, vol. 68 (2).
- Bugg-Levine, A., & Emerson, J. (2011). *Impact investing: Transforming how we make money while making a difference*. John Wiley & Sons.
- GIIN (2022) *What You Need to Know about Impact Investing*, <https://thegiin.org/impact-investing/>
- Chateau Terrisse P., Dubocage E., (2022), « Formes d’innovation sociale organisationnelle des fonds de capital-risque solidaire en France », *Innovations*, vol. 68 (2)
- Gomez-Breyse, M. (2016). L’entrepreneur « lifestyle ». *Revue de l’Entrepreneuriat*, 15, 231-256.
- Hehenberger, L., J. Mair et A. Metz, 2019, The assembly of a field ideology : an idea- centric perspective on systemic power in impact investing, *Academy of Management Journal* 62, 1672-17043
- Höchstädter A., Scheck B., (2015), “What’s in a Name: An Analysis of Impact Investing Understandings by Academics and Practitioners”, *Journal of Business Ethics*, 132(2), 449-475
- Hockerts K., Hehenberger L., Schaltegger S., Farber V., (2022): [Defining and Conceptualizing Impact Investing: Attractive Nuisance or Catalyst?](#), *Journal of Business Ethics*, 179(4), pages 937-950, September
- Islam, S. M. (2022). Impact investing in social sector organisations: A systematic review and research agenda. *Accounting & Finance*, 62(1), 709-73
- Louche, C., Arenas, D., & Van Cranenburgh, K. C. (2012). From preaching to investing: Attitudes of religious organisations towards responsible investment. *Journal of business ethics*, 110(3), 301-320.

### Modalités de soumission et Dates importantes :

- **30 octobre 2023** : date limite de soumission des articles complets (sur la plateforme de la revue *Innovations* : <https://inno.manuscriptmanager.net>)
- Recommandations aux auteurs : <http://innovations.cairn.info/en/instructions-for-authors/>
- **30 octobre 2024** : acceptation finale

Contacts pour toute information :  
[Emmanuelle.dubocage@u-pec.fr](mailto:Emmanuelle.dubocage@u-pec.fr) ;  
[Evelyne.rousselet@univ-eiffel.fr](mailto:Evelyne.rousselet@univ-eiffel.fr) ;  
[Jean-Francois.Sattin@univ-paris1.fr](mailto:Jean-Francois.Sattin@univ-paris1.fr)